

Référentiel formation DEAES 2021



Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne

10 Unités de Formation	16 Compétences	34 Connaissances théoriques
<p>UF 1 : La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne</p> <p>UF 2 : Notion de santé</p> <p>UF 3 : Ergonomie, aide à la mobilité et transferts</p> <p>UF 4 : Regard sur la personne et ses fonctions primaires</p> <p>UF 5 : La personne et son rapport au corps</p> <p>UF 6 : Les techniques et outils de communication verbale et non verbale</p> <p>UF 7 : Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné</p> <p>UF 8 : Prévention et gestion des situations à risque</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel ➤ Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie ➤ Repérer les potentialités de la personne ➤ Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités ➤ Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne ➤ Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité ➤ Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers ➤ Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités ➤ Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée ➤ Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Repérage des évolutions des besoins fondamentaux ➤ Les temps clés du quotidien comme supports à la relation d'aide et/ou à la relation éducative : modalités d'intervention ➤ Approches de différents supports et méthodes d'accompagnement de la personne ➤ Les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles et d'estime de soi, dans les situations d'accompagnement ➤ Le rapport à la différence et à la singularité dans la prise en compte de l'autre ➤ Développement et maintien de l'autonomie dans l'accompagnement de la personne ➤ La démarche inclusive : notion et méthodes de facilitation ➤ Définition de l'OMS et son implication dans la vie quotidienne jusqu'aux soins palliatifs ➤ Fondamentaux relatifs à la réglementation sur la santé et les droits des personnes malades ➤ Les principaux paramètres de surveillance de la santé : les notions de paramètres vitaux (pouls, informations relatives à la tension, ventilation, température, diurèse, selles, poids, coloration de la peau, sueur) et d'observation du comportement relationnel et social ➤ L'aide à la prise de médicaments lorsqu'il s'agit d'un acte de la vie courante conformément aux dispositions de l'article L. 313-26 du code de l'action sociale et des familles. ➤ Les fondamentaux relatifs à la souffrance psychique et à la douleur physique ➤ Notion de prévention et d'éducation à la santé ➤ Accompagnement aux soins : paramètres de la santé et surveillance des indicateurs de la douleur ➤ Les règles d'éco-responsabilité

Référentiel formation DEAES 2021



<p>UF 9 : Accompagnement à la fin de vie</p> <p>UF 10 : Professionalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression ➤ Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien ➤ Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur ➤ Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun ➤ Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences ➤ Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les principes d'ergonomie notamment dans un but de prévention des troubles musculo-squelettiques, les techniques d'amélioration du bien-être de la personne et de confort ➤ L'aide à la mobilité et aux transferts, les aides techniques et domotiques ➤ Respiration : ventilation normale et conséquences d'une ventilation perturbée ➤ Sommeil normal et conséquences d'un sommeil perturbé, les rythmes du sommeil ➤ Elimination normale et les conséquences d'une élimination perturbée, les différentes fonctions d'élimination ➤ Sexualité et vie affective ➤ L'hygiène corporelle ➤ Accompagner et encourager la personne dans la prise de conscience de la nécessité de l'hygiène corporelle. ➤ Aide ou suppléance dans la réalisation des actes de la vie quotidienne ➤ Les grands principes de l'hygiène corporelle dans le « prendre soin » respectueux de la personne et de sa dignité. Lorsqu'ils ne sont pas prescrits par un médecin : bain, douche, toilette au lavabo, toilette au lit, toilette intime et change, hygiène bucco-dentaire, hygiène des mains, habillage et déshabillage, coiffage. ➤ Approche corporelle : le toucher relationnel, le corps et les émotions suscitées dans la relation à l'autre ➤ Fondamentaux relatifs de la communication et le langage non verbal ➤ Fondamentaux relatifs à quelques méthodes et outils spécifiques les plus courants en communication améliorée et alternative ➤ Observation, écoute et relation : méthode et outils ➤ Les apprentissages, les techniques pédagogique, les différents supports : repérages, méthodologiques, modalités de mise en œuvre, évaluation ➤ Techniques favorisant la participation de la personne ➤ La prévention et la gestion des situations de violences et d'agressivité de la personne ou de l'environnement ➤ Evaluation des risques, facteurs de risques, prévention des chutes ➤ Notions relatives à l'accompagnement de fin de vie et au décès.
--	--	--

Référentiel formation DEAES 2021



DF2- Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91 h)		
3 Unités de Formation	8 Compétences	12 Connaissances théoriques
<p>UF1 : Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne</p> <p>UF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne</p> <p>UF3 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité ➤ Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné ➤ Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention ➤ Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention ➤ Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté ➤ Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels ➤ Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité ➤ Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notion d'hygiène et de sécurité des lieux d'intervention ➤ Entretien du cadre de vie de la personne (technique et produits) ➤ Notions relatives au cadre de vie et à ses fonctions ➤ Prévention des accidents domestiques ➤ Organisation et adaptation du logement en fonction des habitudes, des activités, de l'état de la personne ➤ Utilisation adaptée des appareils et des équipements à domicile ➤ Alimentation normale et conséquences d'une alimentation perturbée, plaisir et convivialité, alimentation et culture, hygiène alimentaire, hydratation ➤ Aide à la préparation des repas : achats alimentaires, principes de conservation des aliments, la prévention des intoxications alimentaires, techniques culinaires simples appliquées aux situations et aux capacités des personnes ➤ Notion de budget quotidien ➤ Notion de gestion de documents administratifs courants et notion de classement ➤ La personne et son rapport au vêtement et au linge (habitudes, repères, entretien, lavage et repassage du linge) ➤ Accompagnements adaptés à la personne (accompagnement sur des temps de toilette, de prise de repas, de déplacements ou de repos compte tenu de l'état de santé de la personne

Référentiel formation DEAES 2021



DF3 -Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 Heures)

7 Unités de Formation	13 Compétences	16 Connaissances théoriques
<p>UF1 : Socialisation et inscription dans la vie citoyenne</p> <p>UF2 : Les différentes dimensions d'accessibilité</p> <p>UF3 : La famille et l'entourage</p> <p>UF4 : Vie collective : le groupe</p> <p>UF5 : Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation</p> <p>UF6 : Prévention de l'isolement des personnes</p> <p>UF7 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage ➤ Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels ➤ Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives ➤ Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement ➤ Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service ➤ Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention ➤ Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement ➤ Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque ➤ Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels ➤ Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions ➤ Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface ➤ Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne ➤ Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notions, définitions et représentations sur les principes relatifs aux valeurs de la République, à la laïcité et la citoyenneté ➤ Les différentes mesures de protection et de sécurité (partenaires et sources d'information nécessaires pour organiser et sécuriser les déplacements et/ou les démarches) ➤ Ecoute et sécurisation de la personne ➤ L'évolution sociologique de la famille (la parentalité, les situations de handicap et famille, vieillissement et famille, la place de l'aidant) ➤ Les relations des professionnels avec les familles et l'entourage (enjeux personnels et partenariat) ➤ La communication avec la famille, l'entourage de la personne et les aidants ➤ Vie collective, le groupe : la dynamique de groupe (enseignement théorique) ➤ Communication verbale et non verbale au sein du groupe (théorique), médiation au sein du groupe (technique) ➤ Activités collectives (aspect technique) : mise en œuvre et évaluation d'une activité ➤ Techniques favorisant l'expression de soi ➤ Activités individuelles et/ou collectives : méthodologie du projet d'animation, techniques éducatives et d'animation ➤ Relation au sein des différents lieux de vie de la personne ➤ Les conséquences de l'isolement d'une personne ➤ La prévention, le repérage et l'alerte sur les situations de maltraitance ➤ La bientraitance ➤ Repérage et mise en accessibilité des activités proposées au sein d'un milieu de vie, d'un territoire

Référentiel formation DEAES 2021



DF4- Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 h)

5 Unités de Formation	8 Compétences	45 Connaissances théoriques
<p>UF1 : Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social</p> <p>UF2 : Ethique et déontologie</p> <p>UF3 : Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociale et culturelles</p> <p>UF4 : Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales</p> <p>UF5 : Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention des AES</p> <p>UF6 : Le contexte professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux ➤ Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention ➤ Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne ➤ Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé ➤ Se questionner sur sa posture professionnelle ➤ Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention ➤ Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels ➤ Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'état : les services centraux et les services territoriaux de la cohésion sociale (DREETS) ➤ Les agences régionales de santé ➤ Les collectivités territoriales ➤ Les associations/opérateurs du secteur ➤ Les personnes accompagnées et leur participation ➤ Principaux textes relatifs à l'action sociale et médico-sociale ➤ Principaux textes relatifs à la protection de l'enfant ➤ Principaux textes relatifs aux personnes en situation de handicap ➤ Principaux textes relatifs aux personnes âgées ➤ Principaux textes relatifs aux personnes vulnérables ➤ Les différents lieux de vie et d'accueil des personnes dans le secteur social, médico-social et éducatif (publics, réglementation applicable, principales missions et financement) ➤ Notions et repères d'éthique et de déontologie ➤ Distinction entre discrétion et secret professionnel ➤ L'intervention dans un espace privatif et ses enjeux ➤ Notions de responsabilité civile et pénale ➤ Chartes ➤ Discrimination directe ou indirecte ➤ Anatomie et physiologie des fonctions et leurs troubles ➤ Les différentes étapes et les caractéristiques du développement de l'être humain tout au long de la vie ➤ La dimension psycho-sociale du développement de la personne ➤ <u>Rudiments relatifs aux grandes familles de maladies :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Leurs principales conséquences et évolutions pour la personne accompagnée</u> ○ <u>Leurs impacts sur la pratique de l'accompagnant éducatif et social</u> ➤ Maladies neurologiques : Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques, infirmité motrice cérébrale ➤ Maladies de la respiration : asthme, allergie, insuffisance respiratoire, fausse-route et asphyxie

Référentiel formation DEAES 2021



		<ul style="list-style-type: none">➤ Maladies cardiovasculaires : hypertension artérielle, accident vasculaire cérébral, infarctus du myocarde➤ Maladie de la locomotion : arthrose, ostéoporose, troubles de la marche➤ Maladies du psychisme : dépression, addictions, bipolarité, schizophrénie, troubles du développement➤ Maladies des fonctions d'élimination : constipation, diarrhée, vomissements, incontinence fécale et urinaire, globe vésical➤ Maladies dermatologiques : altérations de la peau, escarres➤ Maladie du métabolisme : diabète➤ Maladie génétique : syndrome de Down➤ Troubles sensoriels : baisse de l'acuité visuelle, baisse de l'acuité auditive, baisse de la perception du goût, des odeurs➤ Trouble neurodéveloppementale : troubles du spectre autistique➤ Les cancers : généralités➤ Notions de situation de handicap➤ Les troubles de l'attachement et leurs conséquences➤ Situations d'exclusion sociale et conséquences➤ Cadre réglementaire du secteur d'intervention➤ Organisation des secteurs d'intervention➤ Les principaux acteurs➤ Les principaux dispositifs d'aide et d'accompagnement➤ Contexte et cadre juridique et méthodologie du projet personnalisé➤ Participation au projet personnalisé (le repérage des potentiels de la personne au regard de son projet personnalisé)➤ Notions de droit du travail (les différents statuts de salariés ou agents de la fonction publique➤ Les risques professionnels
--	--	--

Référentiel formation DEAES 2021



DF5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91 Heures)

4 Unités de Formation	13 Compétences	13 Connaissances théoriques
<p>UF1 : Projet d'établissement UF2 : Travail en équipe et organisation UF3 : Transmission et communication professionnelle UF4 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (enseignement transversal)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne. ➤ Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne ➤ Transcrire les données recueillies, transmettre, per la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement ➤ Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé ➤ Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques ➤ Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention ➤ Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles ➤ Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer ➤ Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement ➤ Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées ➤ Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques ➤ Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation ➤ Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet d'établissement ➤ La notion de qualité du service rendu par le service et par les professionnels ➤ Les fondamentaux relatifs aux différents outils et dispositifs d'évaluation de la qualité ➤ Notion de travail en équipe pluri-professionnelle et complémentarités <ul style="list-style-type: none"> ○ Notion de partenariats et de réseau ○ Modalités et processus de travail ○ Notions relatives à l'organisation du travail (réunions avec contextes et objectifs) ○ Fiche de postes et plannings ○ Notion de veille et de continuité de l'accompagnement ➤ La coordination et le travail en réseau avec les autres intervenants ➤ Approches des instances et les outils de travail de l'AES selon les lieux d'intervention ➤ Connaissances de base sur les technologies de l'information et des multimédias (utilisation, avantages et gestion des risques) ➤ Ecrits professionnels ➤ Recueil, tri des informations ➤ Transmissions orales et écrites ➤ La prise de parole en situation professionnelle ➤ Le rendu compte de l'intervention ➤ Notion de distance professionnelle (posture)
<p>➤ Unité transversale : AFGSU niveau 2 – 21h quel que soit le parcours (complet ou allégé)</p>		